

Question orale

## Où en sont les réflexions pour garantir la liaison routière entre le Val Terbi et Delémont ?

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre dernier, le Parlement jurassien a refusé une motion du député Vincent Eschmann qui demandait la finalisation de l'étude du projet du contournement de Courroux. Dans la foulée, ce député a déposé une nouvelle motion chargeant le Gouvernement d'établir et de réaliser un plan d'action pour s'assurer que la H18 entre Delémont et Bâle soit inscrite au projet PRODES (programme des routes nationales) pour les horizons 2030 – 2040.

1. Est-ce que la commune est impliquée dans les discussions sur ce sujet avec le canton ?
2. Si oui, quels sont ses moyens d'action en vue de garantir une bonne liaison en direction de Delémont ?

Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

Martial Chételat, Groupe PDC et Sympathisants

Réponse du Conseil communal

1. Est-ce que la commune est impliquée dans les discussions sur ce sujet avec le canton ?

En date du 28 août dernier, une séance intitulée « Remue-méninges » a été organisée par les instances cantonales où ont été invités les maires des communes de Delémont, Courroux et Val Terbi. Le but de cette séance consistait à prendre le pouls des acteurs politiques concernés sachant que depuis 2014 les études faites pour le contournement de Courroux étaient en veilleuse. Il est à préciser qu'une liaison Est-Ouest (évitement de Courroux depuis Val Terbi) est d'envergure cantonale, alors qu'une liaison Nord-Sud (autoroute H18) relève du niveau fédéral.

2. Si oui, quels sont ses moyens d'action en vue de garantir une bonne liaison en direction de Delémont ?

En ce qui concerne la H18, il appartient aux élus cantonaux d'afficher une volonté politique pour que la liaison entre Delémont et Bâle soit inscrite au programme PRODES. La motion du député Vincent Eschmann va justement dans ce sens.

Pour ce qui est de la liaison routière entre le Val Terbi et Delémont, la rareté des terrains agricoles et la nouvelle politique en faveur du climat ne plaident pas en faveur de la construction d'une route de contournement de Courroux au travers de la plaine de Bellevie.

Lors de ce remue-méninge, il a été admis que la route de Courrendlin pourrait offrir une alternative en lieu et place d'une route de déviation. Il faut aussi savoir que dans le cadre de la surélévation du pont du Righi au profit du passage des trains à deux étages, il sera procédé à un aménagement d'une voie pour le trafic modal en faveur des transports publics et des deux-roues.

Enfin, lors du dernier Conseil de l'Agglo, il a été décidé que ce dossier sera empoigné en vue de l'inscrire dans le projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération.

Je vous remercie de votre attention – Michel Brahier